

Annonces légales et officielles

www.sudouest.fr - sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

www.sudouest.fr

Annonces administratives et judiciaires

Nos communes investissent

MARCHÉS PUBLICS SUP. À 90 000 EUROS

Annonces légales

VIES SOCIÉTÉS

P14 17-

6657211



COMMUNE DE AGRIS ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME Arrêté par le conseil communautaire

Par arrêté en date du 4 décembre 2017, le Président de la Communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU arrêté de la commune de Agnis.

A cet effet, le Président du Tribunal administratif a désigné comme commissaire enquêteur M. Daniël BOLLMONT, domicilié 53, impasse des Grèbes, Les Cloux - 16430 Champniers, et comme commissaire enquêteur suppléant M. Jean-Pierre GRAND, domicilié 53, rue d'Angoulême - 16400 Puyroyen.

L'enquête se déroulera à la mairie de Agnis du 8 janvier 2018 au 9 février 2018 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme seront déposées à la mairie et seront téléchargeables sur les sites de la Communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord : www.rochefoucauld-perigord.fr et de la mairie d'Agris : www.agris.fr.

Il est précisé que le dossier contient notamment une évaluation environnementale et un avis de l'Autorité Environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations éventuelles

dans le registre d'enquête, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture en les adressant par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Agnis le Bourg - 16110 Agnis.

en les adressant par courrier électronique en précisant : à l'attention de M. le commissaire enquêteur à l'adresse suivante: mairie-agris@wanadoo.fr

Le Commissaire recevra en mairie les :

- Lundi 8 janvier 2018 de 9h à 12h

- Vendredi 26 janvier 2018 de 9h à 12h

- Vendredi 9 février 2018 de 14h à 17h

Son rapport et ses conclusions transmis au Président dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête publique seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

La décision adoptée au terme de l'enquête sera l'approbation du plan local d'urbanisme par délibération du Conseil Communautaire.

Le Président,
Jean-Marc Brouillet

66574600_BTR

Rouillac Mairie

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : Rouillac Mairie, M. le Maire, 16, place Thiers, BP 80020, 16170 Rouillac.
Tél : 05 45 96 51 41, mél : mairie@ville-rouillac.fr

L'avis implique un marché public.

Objet : Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement urbain du futur pôle scolaire.

Type de marché : Services.

Procédure : Procédure adaptée.

Lieu d'exécution : 16, place Thiers, 16170 Rouillac.

Description : Etudes de diagnostic dont étude urbaine, études d'avant-projet, études de projet ; assistance pour la passation des contrats de travaux ; études d'exécution ; direction de l'exécution des contrats de travaux ; assistance aux opérations de réceptions.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non.

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public : formulaire DC1, lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ; formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Remise des offres : le lundi 29 janvier 2018, à 12 heures au plus tard. À l'adresse : Mairie de Rouillac, Michel TRAINAUD, 16, place Thiers, BP 80020, 16170 Rouillac.
Tél : 05 45 96 51 41, fax : 05 45 96 52 29.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Le français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, Hôtel Gilbert, BP 541, 86020 Poitiers Cedex. Tél : 05 49 60 79 19, fax : 05 49 60 68 09, mél : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Envoi à la publication : Le 18 décembre 2017.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, aller sur <http://www.sudouest-marchespublics.com>

66771500_BBI

EURL Cogia

EURL en liquidation au capital de 7 622 euros
Siège social : 9, rue Lamartine, 16100 Cognac
RCS Angoulême B 340 100 353

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes des décisions de l'associé unique, en date du 9 décembre 2017, par décision du 9 décembre 2017, l'associé unique statuant au vu du rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation :

donné quitus au liquidateur, M. Michel BURGAUD, demeurant 9, rue Lamartine, 16100 Cognac et l'a déchargé de son mandat ;

décidé la répartition du produit net de la liquidation ;

prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Angoulême.

Mention sera faite au RCS d'Angoulême.

NOUVEAU

SudOuest-marchespublics.com

Le portail des Marchés publics du Sud Ouest

Entreprises → Alertes 100% gratuites

Collectivités & Administration

Un site du Groupe
SUD OUEST

DANS VOTRE QUOTIDIEN :
TOUS LES MARDIS



LE MAGAZINE :
UNE FOIS PAR MOIS



L'immobilier
comme
vous l'aimez

SudOuest-immmo
TOUT L'IMMOBILIER DE LA RÉGION

SUR LE SITE :
DÉPÔT D'ANNONCES GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

SUD OUEST
www.sudouest.fr

Charente
Libre

La République
Midi-Pyrénées

L'ECLAIR

DL DORDOGNE
LIBRE